

## **1. Définition des objectifs**

On repart du document en distinguant les buts généraux de l'association et les objectifs par rapport au nouveau terrain. La première partie sera enrichie de certains éléments figurant dans la charte actuelle.

Le document mis à jour est annexé au PV.

## **2. Projet pédagogique**

Suite au courrier envoyé à la direction de l'école de Court-Champ, j'ai eu un contact avec la doyenne, Mme Péguiron. Notre démarche est appréciée et notre proposition de collaboration sera présentée en conférence des maîtres le 3 juin.

En cas d'intérêt, nous serions amenés à définir plus avant comment collaborer avec des enseignants.

## **3. Demande à la municipalité**

La municipalité nous demande de chiffrer les coûts précis de ces aménagements et de lui transmettre un plan précis détaillant nos besoins.

- 1) Pour l'eau, on pourrait se raccorder à la sortie d'eau de la pépinière du Talent en y mettant un compteur, puis on pourrait faire installer un tuyau amenant l'eau jusqu'au centre de la parcelle dans le but de limiter les trajets. Je demande une estimation-devis à l'entreprise Rime pour cette installation. Le financement des 4 cuves projetées a également été évoqués : soumet-on cette demande à la commune ?
- 2) Pour l'abri de jardin, en effectuant des recherches, j'ai découvert des cabanons avec toit en appentis dès CHF 2'100.- chez Hornbach. Celui-ci pourrait être monté par les membres de l'association. Le risque avec un abri est d'attirer des jeunes « en recherche d'endroits discrets pour fumer des pétards ».

On discutera donc de tout cela avec les autres membres de l'association le 19 juin. On verra notamment comment les membres réagissent face au risque que des jeunes squattent le couvert. Ce n'est qu'après cette date qu'une réponse sera adressée à la commune.

## **4. Relations avec la Pépinière du Talent**

Il faudra au préalable contacter ceux de la pépinière pour obtenir leur aval au raccordement de l'eau et demander des précisions quant à la récupération de l'eau de ruissellement des toitures.

## **5. Samedi 19 juin**

Ce jour-là, les travaux d'entretien du terrain de la Raisse débuteront à 10h00.

A 12h30, aura lieu le pique-nique ensemble.

A 13h30 : présentation et discussion des buts/Objectifs que le groupe de pilotage a identifié.

Discussion quant à la réponse de la municipalité au sujet du raccordement à l'eau du réseau et de la construction d'un abri de jardin.

Puis, reprise du travail sur le terrain de 1184 jusqu'à 17h00.

## **6. Prochaine séance**

Jeudi 1<sup>er</sup> juillet à 9h00 chez Claude.